

Edito | Le 80? Pourquoi pas... mais l'éducation à la citoyenneté qu'en fait-on?

Et dire que je passais pour un ringard quand je me tapais mon 70 sur la départementale entre Reignac et Saint-Savin limitée à 90... il va falloir que je gagne dix kilomètres pour être dans la norme... Trêve de plaisanterie: le sujet de cette nouvelle étape de la limitation de vitesse est à la fois assez grave et polémique pour que l'on ne résume pas le débat sur la sécurité routière à la seule question de la vitesse.

Certes elle occupe une place importante, de l'ordre du tiers dans les accidents, mais on ne le dit pas assez, c'est de la conjugaison de la vitesse, souvent de l'hypervitesse, et de l'alcoolémie, aggravée par l'absorption de stupéfiants que surviennent les accidents les plus graves. Et, même s'ils ne sont pas les seuls exposés, les plus jeunes des conducteurs sont, en proportion, deux fois plus concernés par ces drames de la route.

La sécurité routière, dans ce pays, est traditionnellement considérée par les pouvoirs publics sous l'angle principal de la répression. Et ce malgré l'existence de la Prévention routière qui, depuis plus de soixante ans, accomplit un travail remarquable, notamment auprès des écoles et établissements. Il est vrai que la France a affiché dans les années 70, et trop longtemps encore après, des chiffres monstrueux, jusqu'à des 18.000 morts et qu'il a fallu renforcer l'arsenal répressif pour faire diminuer cette épouvantable comptabilité. Près de 4000 morts encore par an, ces dernières années, mais beaucoup de blessés graves où la vitesse joue à plein, associée à des comportements d'une rare incivilité. Au moment de franchir une nouvelle étape, à partir de ce 1^{er} juillet prochain, le gouvernement dont le premier ministre revendique l'engagement "courageux et salutaire" serait cohérent avec son objectif en lançant une grande campagne où il ferait appel, aussi, à un effort de citoyenneté. Et encouragerait certaines initiatives qui ont donné des résultats. Trop de jeunes continuent par exemple de s'abîmer au coeur de la nuit, ou au petit jour, au sortir des discothèques et de soirées arrosées et, même si des progrès ont été permis par des opérations comme "Volant de nuit" et "Capitaine de soirée" il y a beaucoup à faire et cela mériterait des incitations nouvelles. Et puis n'oublions pas les piétons dont le nombre de morts, en ville en particulier, témoigne à charge contre la suffisance, en général, de l'automobiliste. Là aussi c'est affaire de citoyenneté et de ce "vivre ensemble" dont on parle si souvent, appliqué à la politique de la ville. Nous ferions bien de nous inspirer de l'attitude de nos voisins belges qui, quoique au volant, restent piétons dans l'âme et arrêtent leur véhicule lorsqu'un piéton s'engage sur la chaussée. Et si nous nous y mettions? Avec parfois l'espoir d'un petit geste de remerciement - ça arrive - qui, alors, fait joliment "société".

PS Que nos lecteurs veuillent bien excuser cette publication déjà proposée au moment de l'annonce du "80" mais l'auteur ne trouve rien à changer avant l'application le 1^{er} juillet



Joël Aubert

*Crédit Photo :
Publié sur aqui.fr le 24/06/2018
[Url de cet article](#)*